



SCHWEIZERISCHE PSORIASIS UND VITILIGO GESELLSCHAFT
SOCIÉTÉ SUISSE DU PSORIASIS ET DU VITILIGO
SOCIETÀ SVIZZERA DI PSORIASI E DI VITILIGINE

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2019 de la SSPV

Date: samedi 6 avril 2019

Heure: de 10h30 à 13h45

Lieu: aha! Centre d'Allergie Suisse à Berne

1. Election des scrutatrices et liste de présence

Philipp Krähenmann, président, ouvre la séance. 8 personnes, dont 7 membres ainsi qu'Hannes Lüthi d'aha! Centre d'Allergie Suisse sont présents. Edith Imhof est élue scrutatrice.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sous la forme présentée.

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 avril 2018 est accepté.

Il est indiqué que le mandat au Comité mentionné au point 4 du procès-verbal n'a pas encore pu être réalisé.

4. Rapports annuels du Président et des responsables régionales

Le rapport annuel du Président est accepté à l'unanimité.

Il est pris connaissance des rapports annuels des responsables de groupes régionales.

5. Comptes annuels 2018, rapport de l'organe de révision, décharge au Comité

André Stucki, caissier de la SSPV, explique les comptes 2018. Les comptes annuels 2018 ont été bouclés avec un bénéfice de Fr. 615,55 et un capital propre de Fr. 27'020,37.

Le rapport de de l'organe de révision n'a pas été reçu dans les délais.

Sous réserve d'éventuelles objections de l'organe de révision, les comptes annuels 2018 sont acceptés à l'unanimité et il est donné décharge au Comité.

6. Stratégie 2019

Hannes Lüthi, de aha!, présente la stratégie 2019. Il en est pris connaissance.

Il est indiqué qu'en plus de «Deine Psori-Checkliste», une «Deine Vitiligo-Checkliste» à distribuer aux personnes souffrant de cette maladie doit aussi être rédigée.

7. Budget 2019, fixation des cotisations des membres

Hannes Lüthi, de aha!, présente le budget 2019. Il est approuvé à l'unanimité. Il est décidé de maintenir les cotisations au montant actuel.

8. Demandes du Comité et des membres

Pas de demandes

11. Divers

Personne ne demande la parole.

Fin de la partie officielle de l'assemblée générale, suivie par le dîner.

Conférence

Christine Wetli d'entraide Berne parle sur le sujet «Entraide - qu'est-ce que c'est?»

Pour le procès-verbal:

Philipp Krähenmann

Le 8 avril 2019